

# BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2009

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SERIE : ES

Spécialité

DUREE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure - COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix soit le sujet A, soit le sujet B.

## Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

### SUJET

#### La division du travail est-elle la seule source de gains de productivité ?

#### DOCUMENT 1

Le progrès de la civilisation, l'efficacité économique et la cohésion sociale reposent sur la division sociale du travail : tel est le diagnostic commun de l'économie et de la sociologie classiques. [...]

Quoi de moins contestable en effet que les gains d'efficacité permis par la division du travail ? [...]

Les mégasystèmes qui structurent nos sociétés, depuis le chemin de fer au XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux réseaux de télécommunication et à Internet aujourd'hui, ne sont concevables et réalisables que grâce à la coopération de milliers de personnes, spécialisées dans des domaines différents, coordonnées par des instances de décision centralisée et par des marchés. [...]

Adam Smith avait mis en lumière les trois grands bienfaits de la division du travail : l'économie de temps [...], l'économie de spécialisation [...], l'économie d'innovation [...].

À ces avantages techniques s'ajoute une supériorité économique : subdiviser le travail permet de ne payer, pour chaque tâche, que le salaire le plus faible nécessaire à l'accomplissement de cette tâche. Autrement dit, puisqu'il faut bien que les bureaux soient propres, mieux vaut engager des nettoyeuses payées au SMIC que de demander aux ingénieurs de passer la serpillière pendant leur temps de travail.

Source : Thomas COUTROT, *Critique de l'organisation du travail*, Repères, La Découverte, 1999.

## DOCUMENT 2

### Évolution sur longue période du PIB et de la productivité du travail (variation annuelle en %).

	1913-1950		1950-1973		1973-1980		1980-2004	
	France	RU	France	RU	France	RU	France	RU
PIB	0,9	1,2	5,0	3,0	2,7	1,0	2,0	2,5
Productivité par emploi	1,1	0,7	4,6	2,7	2,3	1,1	1,5	2,1
Productivité horaire	1,9	1,5	5,1	2,7	3,1	2,3	2,3	2,3

Source : D'après Gilbert CETTE, Yusuf KOCOGLU et Jacques MAIRESSE, *Un siècle de croissance comparée de la productivité du travail en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis*, IARIW, 2006.

## DOCUMENT 3

L'accumulation du « capital public » (réseaux de transport, de télécommunications, sécurité sociale, etc.) permet à l'économie de bénéficier d'externalités positives.

[Par ailleurs], les activités de recherche-développement (R&D) sont au « cœur » du processus de croissance. [...] Au même titre que le capital physique ou humain, un troisième type de facteur de production intervient : le stock de connaissances.

[...] Du fait des externalités, en produisant de nouvelles connaissances, les entreprises permettent d'accroître le stock total de connaissances de l'économie et donc leur productivité. En outre, le prix fixé par les producteurs des inventions peut s'avérer trop élevé et l'offre de capital trop faible. Une intervention publique peut alors inciter le secteur privé à s'engager dans davantage de recherche par deux instruments de politique économique : une subvention au secteur de la recherche et une subvention à l'acquisition des nouvelles inventions.

Source : Sabine MAGE, Najat EL MEKKAOUI DE FREITAS, « Les nouvelles théories de la croissance » dans *Cahiers Français* n° 323, La documentation française, 2004.

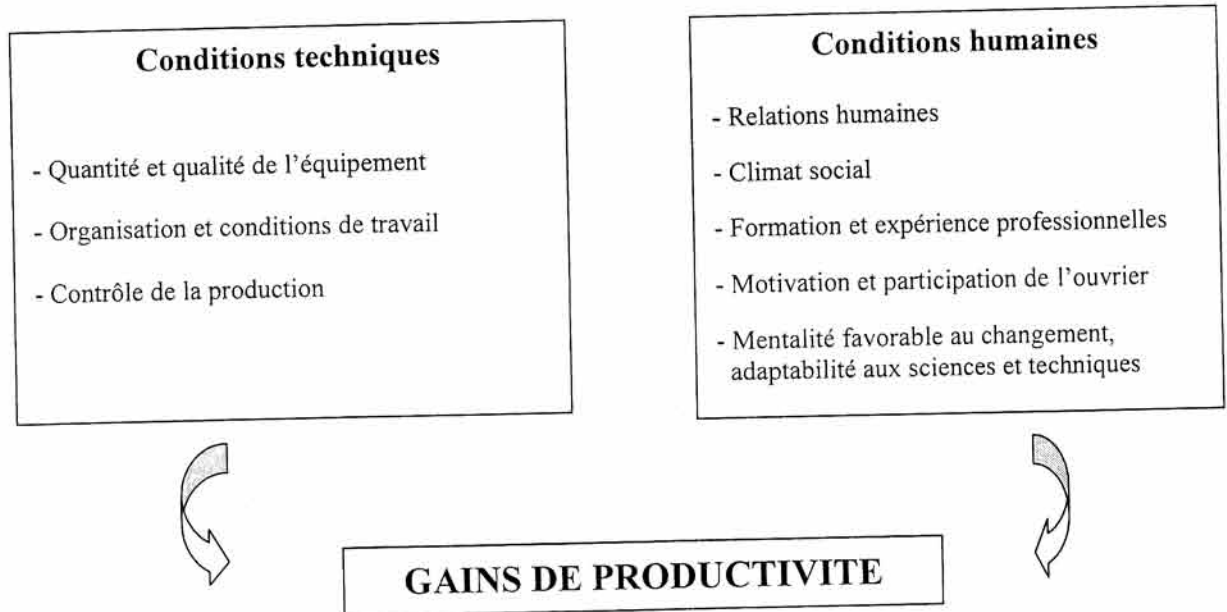
## DOCUMENT 4

La spécialisation internationale des pays d'Asie de l'Est dans les différents produits de l'industrie électronique résulte des stratégies des firmes des pays développés, guidés soit par la recherche de l'abaissement des coûts de production (cas des firmes américaines), soit par la volonté de contourner des barrières protectionnistes (cas des firmes japonaises). [...] Ce recours à la sous-traitance internationale, comme la création de filiales de production à l'étranger, a été rendu possible par les progrès évoqués plus haut dans le domaine des télécommunications, qui facilitent les liaisons entre filiales et maisons-mères ou entre donneurs d'ordres et sous-traitants, et par l'abaissement du coût du fret international. L'exemple [...] a permis de mettre en évidence l'importance du commerce international fondé sur une spécialisation verticale, au sein de réseaux organisés par des firmes multinationales ou utilisant la sous-traitance internationale.

Source : Michel RAINELLI, « Mondialisation de l'économie et entreprise », dans *Cahiers Français*, n° 309, La documentation française, 2002.

## DOCUMENT 5

### Les conditions de la productivité



Source : D'après Raymond BARRE et Frédéric TEULON, *Economie politique*, tome 1, coll. Thémis, PUF, 1997.

## DOCUMENT 6

Depuis les années 70, les innovations se sont multipliées sans pour autant susciter un renforcement durable du rythme de croissance. En 1987, Robert Solow résume ce paradoxe par une formule devenue célèbre : « on voit les ordinateurs partout sauf dans les statistiques de la productivité ». Parmi les explications qui ont été mobilisées pour résoudre ce paradoxe, certaines font état du temps que nécessitent les innovations pour être pleinement efficaces [...].

Les néo-schumpeteriens soutiennent que l'efficacité des innovations mises en œuvre depuis trente ans est conditionnée par des transformations structurelles qui, en retour, favorisent la diffusion de ces innovations. Or, cette mutation est loin d'être achevée. Par exemple, les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) requièrent des évolutions du système de formation ; elles rendent également nécessaire la constitution de districts industriels (comme la Silicon Valley californienne) au sein desquels les entreprises innovatrices tissent des liens de coopération entre elles, avec leurs sous-traitants ou encore avec des centres de formation et de recherche.

Source : Serge D'AGOSTINO, « L'innovation », dans *Cahiers Français*, n° 315, La documentation française, 2003.

## Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.

2. de répondre à la question de synthèse :

- par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

### THÈME DU PROGRAMME :

#### Les enjeux et déterminants de la mobilité sociale.

##### I - TRAVAIL PRÉPARATOIRE (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

- 1) Pour chacune des données entourées, faites une phrase qui en donne la signification. **(document 1) (1 point)**
- 2) Quelles sont les principales transformations de la structure sociale que ce tableau met en évidence ? **(document 1) (2 points)**
- 3) Comment l'école contribue-t-elle à la mobilité sociale ? **(document 2) (2 points)**
- 4) Quelle est la part des diplômés de l'enseignement supérieur long, ayant un père ouvrier, qui exercent une profession supérieure ou intermédiaire ? **(document 3) (1 point)**
- 5) Pourquoi, à diplôme égal, l'accès aux professions supérieures ou intermédiaires dépend-il de l'origine sociale ? **(document 3) (2 points)**
- 6) Montrez à l'aide d'un exemple comment les stratégies familiales peuvent freiner la mobilité sociale. **(document 4) (2 points)**

##### II - QUESTION DE SYNTHÈSE (10 points)

Après avoir présenté les facteurs de la mobilité sociale, vous expliquerez pourquoi une certaine immobilité sociale subsiste.

## DOCUMENT 1

Table de recrutement pour la France en 2003 (en%)

Catégorie socioprofessionnelle du fils	Catégorie socioprofessionnelle du père						Ensemble	Structure sociale des fils
	1	2	3	4	5	6		
1. Agriculteur	88	2	1	1	1	7	100	4
2. Artisan, commerçant, chef d'entreprise	12	29	6	10	7	36	100	9
3. Cadre et profession intellectuelle supérieure	8	14	24	20	11	23	100	19
4. Profession intermédiaire	11	12	9	16	11	41	100	24
5. Employé	13	10	5	9	14	49	100	11
6. Ouvrier	18	9	2	6	7	58	100	34
Ensemble	16	12	8	11	9	43	100	100

Source : d'après Insee, enquête FQP, 2003.

Note : le total peut être différent de 100 du fait des arrondis.

## DOCUMENT 2

Ouvrir les portes du système éducatif à des catégories qui jusqu'ici n'y avaient pas ou rarement accès : tel fut, tel est encore l'objectif de la démocratisation scolaire. [...]

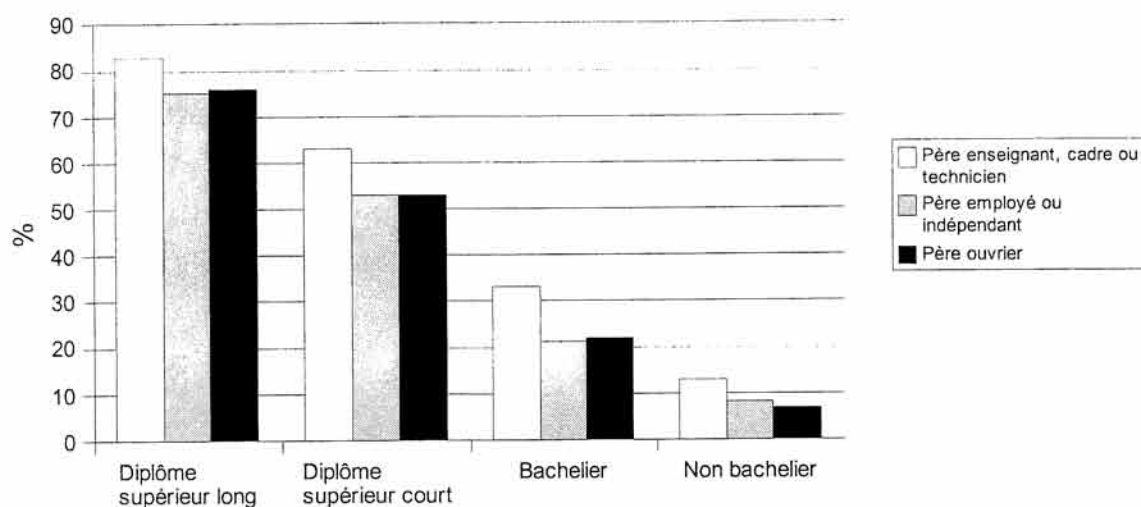
L'école est en effet investie d'une mission de justice, qui s'est d'abord accomplie sous la forme d'une méritocratie : il s'agissait alors de substituer à l'arbitraire de la naissance et de la fortune les forces légitimes du mérite et de l'effort. [...]

En dépit des obstacles et des polémiques qu'il a partout suscités, ce processus historique dessine toutefois la tendance de fond de ces cinquante dernières années dans de nombreux pays : les enseignements primaires et secondaires sont devenus accessibles au plus grand nombre, et les puissances de l'hérédité sociale sont aujourd'hui mieux contenues qu'elles ne l'étaient pour les générations de nos grands-parents, voire de nos parents. Les générations d'enfants de paysans et d'ouvriers [...], bénéficiaires des réformes d'après-guerre, connaissent un destin social sans rapport avec celui qui aurait été le leur sans l'avènement de l'école unique.

Source : Eric Maurin, *La nouvelle question scolaire*, Editions du Seuil, 2007.

### DOCUMENT 3

#### Accès à une profession supérieure ou intermédiaire, selon le diplôme et le milieu d'origine (2005)



Champ : personnes sorties de formation initiale depuis 2 à 9 ans (entre 1996 et 2003).

Lecture : sur l'ensemble de l'année 2005, parmi les diplômés de l'enseignement supérieur long (barre de gauche), 83 % des jeunes dont le père est enseignant, cadre ou technicien exercent une profession supérieure ou intermédiaire.

Source : D'après *L'état de l'École n°17*, octobre 2007, Ministère de l'Éducation Nationale.

### DOCUMENT 4

Raymond Boudon explique que si la mobilité sociale n'est pas plus importante, c'est le résultat d'intérêts individuels bien compris. Appliqué à l'analyse des décisions pouvant déboucher sur une progression ou une régression sociale (comme celle de prolonger ou non la scolarité au-delà d'un niveau donné), ce mode d'explication conduit en effet à considérer que le coût de la mobilité descendante, pour les membres des classes supérieures, serait plus grand que le bénéfice, rapporté à son coût, de la mobilité ascendante pour ceux des classes populaires : les parents des classes supérieures sont plus motivés à assurer à leurs enfants une position comparable à la leur (à leur éviter une mobilité descendante) [...]. Or ceux-ci ne sont pas seulement plus motivés, ils disposent de moyens supérieurs à investir dans l'entreprise. [...] La mobilité limitée qui ressort des enquêtes résulterait d'actions individuelles rationnelles, d'un ensemble de calculs « d'utilité ».

Source : Dominique Merllié et Jean Prévot, *La mobilité sociale*, Coll. Repères, La Découverte, 1997.

Durée : 1 heure

Le candidat traitera, au choix, l'un des deux sujets suivants :

## SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

### THEME DU PROGRAMME :

### Progrès technique et évolution économique

#### DOCUMENT 1

Si notre monde économique consistait en un certain nombre d'industries bien assises, produisant des marchandises coutumières au moyen de méthodes traditionnelles et pratiquement constantes, et s'il ne s'y passait rien, sinon que de la main-d'œuvre et des épargnes supplémentaires seraient combinées aux fins de mettre sur pied de nouvelles firmes du type existant, tout obstacle opposé à l'entrée de ces facteurs dans la branche de leur choix ferait subir une perte à la collectivité. Cependant la liberté complète d'entrée dans une *nouvelle* sphère d'activité peut rendre impossible à quiconque d'y entrer. L'introduction de nouvelles méthodes de production et de nouvelles marchandises est difficilement concevable si, dès l'origine, les innovateurs doivent compter avec des conditions de concurrence parfaite et parfaitement rapide. Or, ceci veut dire que le progrès économique, au sens où nous entendons ce terme, est en majeure partie incompatible avec de telles conditions. Effectivement, la concurrence parfaite est et a toujours été temporairement suspendue [...] chaque fois qu'une nouveauté a été introduite, même si les conditions étaient, à tous autres égards, parfaitement concurrentielles.

Joseph Aloïs SCHUMPETER, *Capitalisme, socialisme et démocratie* (1942), Payot, 1998.

#### DOCUMENT 2

On avance souvent l'idée selon laquelle une diminution de la concurrence favorise l'innovation car les entreprises cherchent d'autant plus à innover que les rentes de monopoles sont importantes. La situation de monopole constituerait donc la carotte qui pousse les entreprises à innover.

L'expérience montre que la concurrence ou l'émulation peuvent au contraire entretenir le progrès technique [...]. Si le profit de monopole est trop faible les entreprises ne seront pas incitées à faire des efforts pour innover, c'est l'effet schumpéterien classique. Cependant, un pouvoir de monopole trop important réduit l'innovation car les entreprises ne cherchent plus à innover pour échapper à la concurrence.

Robert SOLOW, Denis RANQUE, dans *Institutions et innovations*, Albin Michel 2002.

#### QUESTIONS

- 1) À l'aide de vos connaissances et du **document 1**, vous expliquerez le rôle des innovations dans la croissance selon Schumpeter. (8 points)
- 2) Expliquez le passage souligné. (**document 1**) (6 points)
- 3) Le **document 2** confirme-t-il l'analyse de Schumpeter ? (6 points)



# ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

**Durée : 1 heure**

*Le candidat traitera, au choix, l'un des deux sujets suivants :*

## SUJET B

*Ce sujet comporte deux documents.*

### THÈME DU PROGRAMME :

#### **La rationalisation des activités sociales**

#### **DOCUMENT 1**

L'administration purement bureaucratique, donc fondée sur la conformité aux actes\*, [...] est, de toute expérience, la forme de pratique de la domination la plus rationnelle du point de vue formel. Dans tous les domaines (Etat, Eglise, armée, parti, entreprise économique, groupement d'intérêts, association, fondation, etc.), le développement des formes « modernes » de groupement s'identifie tout simplement au développement et à la progression constante de l'administration bureaucratique [...]. Car si l'administration bureaucratique est sans restriction la plus rationnelle du point de vue formel et du point de vue technique, elle est aujourd'hui tout bonnement inévitable de par les besoins de l'administration de masse (des personnes et des biens).

Max Weber, *Economie et société*, (1919), Pocket, 1995.

\* Ici, « actes » signifient « règles de droit ».

#### **DOCUMENT 2**

Dans une véritable bureaucratie, on est donc en présence d'une grande régularité de comportement et d'un haut degré de conformité aux types d'action prescrits. Il s'ensuit qu'on donne une importance fondamentale à la discipline, aussi développée dans une bureaucratie religieuse ou économique que dans l'armée. [...] L'adhésion aux règles, conçue à l'origine comme un moyen, devient une fin en soi [...].

Cette surestimation peut transformer le bureaucrate en un être rigide et incapable d'adaptation rapide. Il en découle un formalisme et même un ritualisme pointilleux.

R.K. Merton, *Eléments de théorie et de méthode sociologique* (1957), Armand Colin, 1997.

#### **QUESTIONS**

- 1) À l'aide de vos connaissances et du **document 1**, vous expliquerez le processus de rationalisation des activités sociales dans les sociétés modernes selon Weber. (9 points)
- 2) Expliquez le passage souligné. (**document 1**) (6 points)
- 3) La thèse présentée dans le **document 2** remet-elle en cause l'analyse de Max Weber ? (5 points)